



2023/123

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2023/42

**Réunion du 4 juillet 2023 à 19h00
Sous la Présidence de Mme Françoise PAYEN**

Date de convocation : 26/06/2023

Date d'affichage : 26/06/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 18

Votants : 23

Présents: Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote: M. Pascal COLSON a donné pouvoir à Jean-Baptiste MACHINET, M. Yann DUGARD a donné pouvoir à Nathalie MAROTEAUX, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir à Hubert RENOLLET, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir de vote à Françoise PAYEN, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Dominique CARPENTIER

OBJET: ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2024.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Considérant que la collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité:

.../...

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 19 JUIL. 2023
Et de sa publication ou notification le : 19 JUIL. 2023

.../...

- D'APPROUVER l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal de la commune de Vouziers et son budget annexe concerné :

- Lotissement

- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous actes et pièces administratives nécessaires à l'application de cette délibération.

La 1^{ère} adjointe,

Françoise PAYEN



Le Secrétaire de séance

Dominique CARPENTIER

